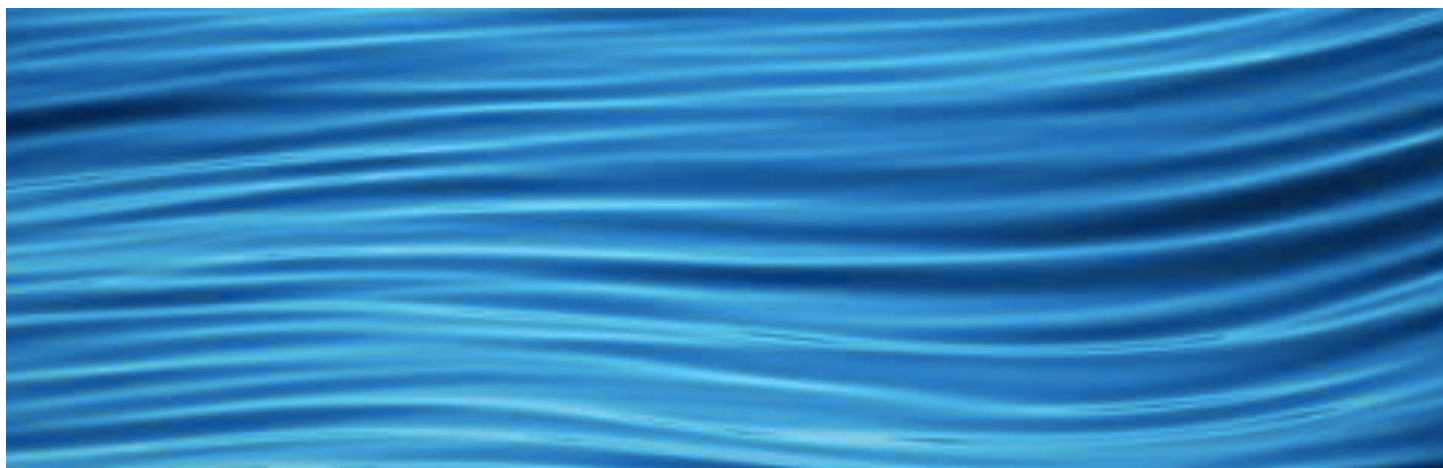




PVMD réviseurs d'entreprises

Rapport sur la transparence – Année 2025





Préambule

Notre métier est basé sur la confiance. Nous nous devons de rassurer les clients que nous suivons depuis des années ainsi que ceux qui souhaitent nous rejoindre, de la qualité de nos services et du sérieux de notre approche. C'est le but que nous poursuivons en établissant un rapport annuel de transparence.

L'article 15 de la loi du 22 juillet 1953 exige que les contrôleurs légaux des comptes d'entités d'intérêt public publient un rapport annuel de transparence. La structure de ce rapport est conforme aux dispositions de l'article 13 § 2 du règlement (UE) n° 537/2014.

Ce rapport couvre l'année comptable clôturée au 31 décembre 2025.

Le 13 avril 2026

Alain CHAERELS

Réviser d'entreprises

Président du conseil d'administration

PVMD Réviseurs d'entreprises



Nos valeurs

Les 5 piliers de notre gouvernance...

Le client

Etre à l'écoute du client, comprendre ses préoccupations, répondre au mieux à ses attentes tout en respectant les dispositions légales qui s'imposent à notre métier. Créer un lien de travail basé sur la confiance et le respect.

L'intégrité

La cohérence entre ce que nous disons et ce que nous faisons n'est possible que dans la mesure où nous faisons preuve d'intégrité. Cette valeur fait partie de l'ADN de notre société.

La compétence

Connaître le client, comprendre son environnement économique et réglementaire, être à la pointe des évolutions légales de la profession sont les gages de notre indépendance.

L'humain

Nous privilégions les contacts humains. Nous tissons, au fil des années, une relation de confiance et de respect avec nos clients tout en conservant le garant de notre crédibilité : l'indépendance.

La réactivité

Une réponse rapide aux demandes des clients, une attitude proactive. Nous entretenons des contacts réguliers avec nos clients, nous garantissons une disponibilité totale.

Les valeurs que nous mettons en avant dans chacune de nos actions sont...

Intégrité

Bienveillance envers nos clients, nos collaborateurs, nos contacts

Respect de la différence, l'égalité des chances et la mixité

Ecoute



La structure juridique

PVMD Réviseurs d'entreprises est une société à responsabilité limitée (SRL) inscrite au registre public des réviseurs d'entreprises sous le numéro B00416 et à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0471 089 804.

Nos bureaux sont situés à :

- Waterloo, avenue d'Argenteuil, 51
- Bruxelles, rue des Deux Eglises 44

Le capital et les associés

Le capital souscrit de PVMD Réviseurs d'entreprises s'élève à 18.600,00 EUR représenté par 5 actions sans désignation de valeur nominale. Il est entièrement libéré. Chaque action donne droit à un vote et il n'existe pas d'actions sans droit de vote.

Les actions sont détenues comme suit :

- | | |
|--|-------------------------|
| • SRL BAERT, CHAERELS, GISTELINCK & PARTNERS | 3 actions |
| • Baert Caroline, Chaerels Alain et Gistelinck Vincent | 2 actions en indivision |

Les associés Gistelinck Vincent et CHAERELS Alain ont la qualité de réviseur d'entreprises et sont donc inscrits au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Madame Caroline BAERT n'est plus inscrite au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Monsieur Alain CHAERELS est agréé pour procéder à l'assurance de l'information en matière de durabilité (jusqu'au 31/12/2026 inclus).



Notre réseau international

PVMD Réviseurs d'entreprises est membre du réseau INPACT.

Description du réseau INPACT, de son organisation juridique et structurelle

INPACT est une alliance mondiale de cabinets indépendants d'expertise comptable, de conseil et d'audit, unis par des valeurs communes d'excellence, de collaboration et de confiance. Avec plus de 100 cabinets membres implantés dans plus de 60 pays à travers le monde, INPACT constitue un réseau dynamique au service des entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs d'activité.

Une organisation juridique solide et collaborative

INPACT est constituée en tant qu'association internationale à but non lucratif, conformément aux règles en vigueur dans sa juridiction de fondation. Chaque cabinet membre conserve son indépendance juridique et financière, tout en adhérant à une charte commune de qualité, d'éthique professionnelle et de coopération.

L'alliance fonctionne sur un modèle participatif et structuré, garantissant à la fois la flexibilité locale et la cohérence globale de ses actions.

Une structure de gouvernance internationale

L'organisation d'INPACT repose sur trois niveaux de gouvernance :

1. **Le Conseil Mondial (Global Board)**

Organe décisionnel central, il définit la stratégie globale, les standards de qualité et les grandes orientations de l'alliance. Il sert également de forum de discussion pour les enjeux communs aux membres du réseau.

2. **Les Conseils Régionaux (Regional Boards)**

INPACT est structuré autour de deux grandes régions :

- **Europe, Moyen-Orient, Afrique & Amériques (EMEA)**
- **Asie-Pacifique (APAC)**

Chaque région dispose de son propre conseil, composé de membres élus, chargé de coordonner les activités régionales, les événements du réseau, et le partage des savoir-faire.



3. L'Équipe Exécutive (Executive Team)

Elle assure la coordination opérationnelle du réseau à l'échelle mondiale, en lien avec les bureaux exécutifs régionaux. Cette équipe organise les événements internationaux et veille à fournir un accompagnement personnalisé aux membres.

Un réseau au service de la croissance

INPACT permet à ses membres de développer leur expertise internationale, d'accéder à des opportunités transfrontalières et de mieux servir leurs clients, partout dans le monde. Grâce à une coopération étroite entre les cabinets, les membres bénéficient d'un soutien mutuel, d'outils partagés et d'un réseau d'experts fiables à l'échelle mondiale.

Liste des contrôleurs légaux des comptes annuels ou des cabinets d'audit membre du réseau INPACT

Vous trouverez l'ensemble des membres du réseau à l'adresse suivante :

<https://www.inpactglobal.org/global-directory>

Liste des pays dans lesquels les membres du réseau sont implantés

Vous trouverez une carte du monde sur laquelle figure les différents cabinets membres du réseau INPACT à l'adresse suivante :

<https://www.inpactglobal.org/global-directory>

Chiffre d'affaires consolidé des membres du réseau INPACT

Selon les dernières informations disponibles, le réseau compte plus de 100 entreprises membres pour plus de 3.000 professionnels qui réalise un chiffre d'affaire consolidé qui dépasse les 186 millions d'USD.

- ▶ More than 100 firms
- ▶ Over 3,000 professionals
- ▶ More than \$186m annual fee income

Nous vous invitons à consulter le site <https://www.inpactglobal.org> pour plus d'informations sur notre réseau.



La structure de gouvernance

L'organe d'administration de la société est composé des personnes suivantes :

Réviseurs d'entreprises	Fonction dans le cabinet de révision	Registre public IRE
CHAERELS ALAIN	ADMINISTRATEUR – PRESIDENT DU CA ASSOCIE VIA SRL BAERT,CHAERELS GISTELINCK & PARTNERS B 316	A 1690
GISTELINCK VINCENT	ADMINISTRATEUR ASSOCIE VIA SRL BAERT,CHAERELS GISTELINCK & PARTNERS B 316	A 1692

Monsieur Alain CHAERELS est responsable de la qualité pour le cabinet [PVMD Réviseurs d'entreprises](#).

Nous organisons des réunions régulières de l'organe d'administration.



Liste des organismes d'intérêt public et des sociétés de logements de services public contrôlés au cours de l'exercice écoulé

Société de droit public

BPOST (mandat de commissaire exercé en collège avec EY)

Intercommunales

Autres ASBL d'utilité publique

Centre d'Appui bruxellois

AMO de NOH

Siloé Comète (AMO)

ATOUT JEUNES

MENTOR ESCALES et MENTOR JEUNES

Autres ASBL

TOURING CLUB ROYAL DE BELGIQUE

Divers

Entités syndicales, fonds sociaux ...



Système de contrôle de qualité interne

Le cabinet de révision a mis en place un système de contrôle qualité interne basé sur la norme ISQM 1, entrée en vigueur le 15 décembre 2022, destiné à fournir au cabinet de révision l'assurance raisonnable :

- a) que les collaborateurs et les associés du cabinet de révision se conforment aux normes et aux exigences légales et réglementaires applicables ;
- b) que les rapports émis par le cabinet de révision ou les responsables de missions sont appropriés en fonction des circonstances.

Le système de contrôle qualité interne comprend des politiques et des procédures couvrant chacune des données suivantes :

- les responsabilités de l'organe de gestion ;
- les règles d'éthique pertinentes ;
- l'acceptation, la poursuite et la cessation d'une relation client et d'une mission ;
- les ressources humaines ;
- l'exécution d'une mission ;
- la surveillance ;
- la documentation du système de contrôle qualité interne.

Le cabinet procède régulièrement à une évaluation de ce système afin d'en apprécier la conception et l'efficacité opérationnelle, et met en œuvre les actions correctrices nécessaires le cas échéant.

Dans ce cadre, des revues de qualité des missions peuvent être réalisées conformément aux normes professionnelles applicables.

Sur la base des travaux réalisés, Monsieur Alain CHAERELS, administrateur de la société et responsable de la qualité, est d'avis que le système de contrôle qualité interne, institué au sein de la société [PVMD Réviseurs d'entreprises](#), en application de l'article 15 § 2, d) de la loi du 22 juillet 1953, fonctionne de manière efficace et apporte une assurance raisonnable qu'il reprend les points a) et b) du premier paragraphe.



Le contrôle de qualité externe

Chaque cabinet de révision fait régulièrement l'objet d'un contrôle de qualité externe, organisé et effectué le Collège de supervision des réviseurs d'entreprises qui a été établi par la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises. Le dernier contrôle de qualité a eu lieu en 2021 et concernait les mandats de commissaire et d'autres missions légales relatifs aux comptes annuels 2020. Notre prochain contrôle qualité externe aura lieu en 2027 sur les dossiers clôturés au 31 décembre 2026.

Ni la société [PVMD Réviseurs d'entreprises](#), ni un des associés n'a fait l'objet, pendant les dix dernières années, d'une procédure disciplinaire.

Notre cabinet fait l'objet, actuellement d'un contrôle de qualité par le FSMA. Ce contrôle a débuté en 2025 et se poursuit actuellement.

Indépendance

Les règles d'indépendance en vigueur au sein du cabinet de révision tiennent compte d'une part des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et d'autre part des normes applicables en Belgique.

Monsieur Gistelinck Vincent, administrateur de de la société [PVMD Réviseurs d'entreprises](#), confirme qu'une vérification interne du respect de ces règles d'indépendance a été effectuée, en application de l'article 15, § 2, g) de la loi du 22 juillet 1953.



Formation permanente

Le cabinet de révision organise la formation continue des réviseurs d'entreprises au travers d'un programme établi chaque année. Ce programme interne s'ajoute au programme annuel de formation continue de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (ICCI).

Il est, en outre, soumis pour approbation à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises afin de pouvoir s'intégrer dans le programme de formation minimum obligatoire imposé à la profession en Belgique.

Monsieur Vincent GISTELINCK, administrateur de la société [PVMD Réviseurs d'entreprises](#), confirme conformément à l'article 15, § 2, h) de la loi du 22 juillet 1953 que la politique de formation suivie par le cabinet de révision permet à ses réviseurs d'entreprises de respecter les articles 14, § 4 et 31 de la loi du 22 juillet 1953.



Information financière

Le cabinet de révision n'étant pas membre d'un réseau juridiquement intégré, seules les informations financières du cabinet de révision doivent être communiquées. Nous vous invitons à consulter l'ensemble des données financières dans les comptes annuels publiés annuellement sur le site de la banque nationale (<https://consult.cbso.nbb.be/consult-entreprise>).

Nous vous communiquons ci-dessous les informations relatives au chiffre d'affaires de PVMD Réviseurs d'entreprises pour l'exercice 2025 :

Informations sur le chiffre d'affaires de PVMD Réviseurs d'entreprises de l'exercice 2025 :	
1) les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public :	22 576,00 €
2) les revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités :	350 933,75 €
3) les revenus provenant de services autres que d'audit autorisés fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit :	- €
4) les revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités :	207 860,48 €



Bases de rémunération des associés

Les associés bénéficient d'une rémunération de base fixe, ainsi que d'une rémunération variable en fonction du surplus dégagé au terme de l'exercice, déterminée sur base des prestations individuelles des associés.

Les informations mentionnées dans ce rapport ont été mises à jour ce jour.

Fait à Waterloo le 13 avril 2026

Pour la SRL [PVMD Réviseurs d'entreprises](#)



[Alain CHAERELS](#)

Réviseur d'entreprises

Président de l'organe d'administration

PVMD Réviseurs d'entreprises